



Délibération n°4 -2020.

Nombre de membres du Conseil d Administration en exercice: 17

Nombre de membres du Conseil d Administration présents: 14

Nombre de votants: 15

Date de la convocation: 28 mai 2020

Président: M. Charles DAYOT

Présents:

M. Charles DAYOT, Mme Éliane DARTEYRON, Mme Chantal DAVIDSON, M. Jean-Marie ESQUIE, Mme Véronique GLEYZE, M. Pierre MALLET, M. Eric MEZRICH, Mme Delphine SALEMBIER, M. Renaud LAGRAVE, Mme Rachel DURQUETY, M. Eric BASLE, Mme Françoise DUBERGEY, M. Pierre- Matthieu KAHN, M. Serge TAUZIET.

Absents excusés:

Mme Catherine DUPOUY, M. Nicolas TACHON, Mme Véronique BELIOT-FOY.

Pouvoirs:

Mme Véronique BELIOT-FOY donne pouvoir à Mme Françoise DUBERGEY.

Secrétaire de séance:

Mme Delphine SALEMBIER

Objet: Actualisation des tarifs à compter du 1er septembre 2020 pour les spectacles de la saison culturelle 2020/2021 du Théâtre de Gascogne.

Rapporteur: Charles DAYOT

Note de synthèse et projet de délibération:

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'adopter de nouveaux tarifs à compter du 1er septembre 2020 pour la saison culturelle 2020/2021 du Théâtre de Gascogne dans les cas précis suivants:

- modification du tarif scolaire pour «Artistes en Communes» (autrefois appelé Itinérance) qui passe à 3€ au lieu de 2€
- création d'un nouveau tarif pour spectacle «Très jeune public» (petite jauge et petite durée) avec un tarif unique à 3€
- création d'un nouveau tarif H lors de diptyque (2 spectacles dans une même soirée): tarif unique à 12€ pour 1 spectacle, 20 € pour 2 ou pour les groupes 10 € pour 1 spectacle et 15 € pour 2.
- modification du tarif «Avantage Famille»: pour un abonnement adulte et 1 abonnement jeune acheté, le 2ème jeune profite de 50% de réduction sur son abonnement.

La grille des tarifs de la **saïson 2020/2021** est ainsi complétée par ces changements de tarifs ou nouveaux tarifs comme suit:

		SPECTACLES								
		A	B	C	D	E	F	G	H	
Série 1	Tarif Plein	38	32	26	20	18	12	10		44
	Tarif Réduit (minima sociaux, étudiants)	18	18	16	14	12	10	5		24
	Tarif Abonnement Adulte/CE	36	28	22	18	16	10	8		42
	Tarif Jeune (-18 ans)	12	10	8	8	6	6	6		15
Série 2	Tarif Plein	34	24	18	16					40
	Tarif Réduit (minima sociaux, étudiants)	16	14	12	10					20
	Tarif Abonnement Adulte/CE	32	22	16	14					36
	Tarif Jeune (-18 ans)	10	8	6	6					12
Toutes séries	Tarif diptyque <u>individuel</u> (2 spectacles dans une même journée ou soirée)									
	- 1 spectacle								12	
	- 2 spectacles								20	
Toutes séries	Tarif diptyque <u>groupe</u> (2 spectacles dans une même journée ou soirée)									
	- 1 spectacle								10	
	- 2 spectacles								15	
Tarif Scolaire, séance sur temps scolaire Écoles, Collèges, Lycées		6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*								
Tarif scolaire, séance «tout public» (dans la cas uniquement où la séance scolaire est complète)		6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*								
Tarif scolaire lorsque le spectacle n'a pas de séance scolaire programmée (et au vu de son intérêt pédagogique)		6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*								
Tarif avantage Jeunes Série 1 & 2		6 € sur présentation de la carte avantage jeunes, sur certains spectacles de la saison								
Tarif «Très jeune public» (petite durée et petite jauge)		Tarif unique 3 €								
Vente en ligne sur le site theatredegascogne.fr		Pas de majoration								
Tarif dernière minute (15 min avant le spectacle hors réservation) Série 1 & 2		8,00 €								
Envoi des places pendant la période d'abonnement (jusqu'au 11 septembre)par lettre suivi		4 € par tranche de 10 billets								
Avantage Famille: à partir de 1 abonnement adulte et de 1 abonnement jeune achetés		50% sur le deuxième abonnement jeune (pour les spectacles inscrits dans la brochure avec le pictogramme «sortie en famille»)								
Carte CNAS et COSS		Tarif réduit sur tous les spectacles du Théâtre de Gascogne sur présentation de la carte CNAS et COSS								
Impression de la billetterie		Forfait de 50 € pour l'impression des billets pour les spectacles de nos partenaires dans les lieux du Théâtre de Gascogne								
Prime de location		1 € par billets vendus pour les spectacles privés								

Tarif Scolaire, séance sur temps scolaire Écoles, Collèges, Lycées	6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*
Tarif scolaire, séance «tout public» (dans la cas uniquement où la séance scolaire est complète)	6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*
Tarif scolaire lorsque le spectacle n'a pas de séance scolaire programmée (et au vu de son intérêt pédagogique)	6 € sans transports et 8 € avec transports pour les établissements scolaires de l'Agglomération*
Tarif avantage Jeunes Série 1 & 2	6 € sur présentation de la carte avantage jeunes, sur certains spectacles de la saison
Tarif «Très jeune public» (petite durée et petite jauge)	Tarif unique 3 €
Vente en ligne sur le site theatredegascogne.fr	Pas de majoration
Tarif dernière minute (15 min avant le spectacle hors réservation) Série 1 & 2	8,00 €
Envoi des places pendant la période d'abonnement (jusqu'au 11 septembre) par lettre suivi	4 € par tranche de 10 billets
Avantage Famille: à partir de 1 abonnement adulte et de 1 abonnement jeune achetés	50% sur le deuxième abonnement jeune (pour les spectacles inscrits dans la brochure avec le pictogramme «sortie en famille»)
Carte CNAS et COSS	Tarif réduit sur tous les spectacles du Théâtre de Gascogne sur présentation de la carte CNAS et COSS
Impression de la billetterie	Forfait de 50 € pour l'impression des billets pour les spectacles de nos partenaires dans les lieux du Théâtre de Gascogne
Prime de location	1 € par billets vendus pour les spectacles privés dans les lieux du Théâtre de Gascogne
Artistes en Communes	Tarif spécifique de 5 € pour les séance tout public et 3 € pour les séances scolaires sur les spectacles en itinérance sur le territoire
Partenaires	Tarif unique de 18 € sur certains spectacles spécifiés par convention avec nos partenaires
Accès	Tarif unique de 3 € pour les partenaires avec missions à caractère social

Pour extrait conforme
A Saint Pierre du Mont, le 19 juin 2020

Le Président,
CHARLES DAYOT

Transmission en Préfecture le :

affichage le :

